

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Valorisation de l'engagement étudiant</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(0 ECTS)</b> Bachelier Agrégé(e) en Sciences (Biologie-Chimie-Physique) - Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Nathalie KINIF	15	<b>Année</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Valorisation de l'engagement étudiant</b>	15h	<b>Nathalie KINIF</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Valorisation de l'engagement étudiant</b> : 15h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Valorisation de l'engagement étudiant</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>

<b>Objectifs de développement durable</b>
Aucun

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
Au terme de sa formation, l'étudiant aura mené à bien le projet négocié et validé par le titulaire de l'AA et respecté l'ensemble des balises définies dans le contrat VAA.

<b>Contenu de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant</b>
Le projet proposé par l'étudiant dans le cadre de l'AA « Valorisation de l'engagement étudiant » devra répondre aux conditions suivantes :

- Le projet sera impérativement en lien avec les compétences et missions de son futur métier ;
- Le projet ne pourra pas être (ou avoir été) valorisé dans une autre activité d'apprentissage ;
- Le projet ne pourra faire l'objet d'aucune rémunération par une quelconque association, école, structure ou entreprise ;
- Le volume horaire devra être négocié avec le titulaire de l'AA en fonction du type de projet, du caractère individuel ou collectif, ...)
- L'étudiant devra effectuer des retours en cours de réalisation selon un calendrier établi avec le titulaire
- Le projet devra s'inscrire dans une certaine continuité précisée dans « une ligne du temps »

### Dépôt du projet

L'(les) étudiant(s) déposera(ont) un dossier écrit de présentation auprès du titulaire de l'AA.

Dans ce dossier, l'étudiant précisera

- le titre ainsi qu'une brève présentation du projet
- les actions déjà menées pour la mise au point du projet
- les compétences de son référentiel métier et/ou missions qu'il estime travailler grâce à son projet en plus de celles ciblées par l'AA (citées ci-dessus)
- les acquis d'apprentissage spécifiques qu'il veut aborder:
- ses motivations et objectifs de développement personnel qu'il vise à travers son projet
- un calendrier, des échéances précises sur une ligne du temps
- la répartition précise des tâches et rôles de chaque étudiant dans le cadre d'un projet collectif
- les critères d'(auto)évaluation des compétences, acquis d'apprentissage, objectifs de développement personnel,...) qu'il présentera sous forme d'une grille d'(auto)évaluation

L'équipe pédagogique reste souveraine quant à l'acceptation du projet de l'étudiant. Pour cette raison, ce document « Contrat de valorisation de l'engagement étudiant » devra être négocié, complété et signé par l'étudiant et le titulaire de l'AA.

### Suivi du projet

L'étudiant et le titulaire détermineront, dans le contrat, les modalités de suivi du projet en cours de réalisation (calendrier, concertations, remédiations éventuelles, ...) en fonction des besoins.

### Méthodes d'enseignement

**Valorisation de l'engagement étudiant :** approche par projets, activités pédagogiques extérieures

### Supports

**Valorisation de l'engagement étudiant :** contrat VAA

### Ressources bibliographiques de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant

Evaluation par la titulaire de l'UE sur la base du contrat signé par les deux parties.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Valorisation de l'engagement étudiant : Français

### Méthode d'évaluation de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant :

Evaluation par la titulaire de l'UE sur base du contrat signé par les deux parties.

Année académique : **2024 - 2025**